

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE LE 8 JUIN 2006, À 20 HEURES, AU
SIÈGE SOCIAL DE LA M.R.C., SIS AU 630 RUE RICHELIEU, À BELOEIL.

Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, préfet
Monsieur Michel Gilbert, préfet suppléant
Monsieur Robert Beaudry, conseiller
Monsieur Raymond Billette, conseiller
Monsieur Michel Carrières, conseiller
Monsieur Benoit DeGagné, conseiller
Monsieur Jacques Durand, conseiller
Monsieur Réal Jeannotte, conseiller
Monsieur Jean-Guy Legendre, conseiller
Madame Cécile Ouellet, conseillère substitut
Monsieur Jean Paquette, conseiller
Monsieur Gérard Schafroth, conseiller
Monsieur Jacques Villemaire, conseiller

Était absent :

Monsieur Denis Lavoie, conseiller de Chambly, remplacé par madame Cécile Ouellet

Monsieur Bernard Roy, secrétaire-trésorier de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu,
assistait également à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2006
5. Correspondance
6. Bordereau des comptes à payer
7. Avis d'opportunité : règlements d'emprunt
 - 7.1 Municipalité de Saint-Jean-Baptiste : règlement d'emprunt numéro 723-06
8. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2006 du Comité consultatif régional d'aménagement
9. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2006 du Comité consultatif agricole
10. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 25 mai 2006 du Comité des finances
11. Dépôt du procès-verbal de la séance du 25 mai 2006 du Comité de sécurité incendie

12. Avis de conformité : règlements d'urbanisme
 - 12.1 Ville de Beloeil : règlement numéro 1248-119-2006 modifiant le règlement de zonage
 - 12.2 Ville d'Otterburn Park : règlement numéro 346-5 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme
13. Règlement numéro 01-05.01 modifiant le règlement d'emprunt numéro 01-05
14. Acquisition d'un terrain dans la montagne de Rougemont : derniers développements
15. Municipalité de Saint-Jean-Baptiste : demande de modification au Schéma d'Aménagement
16. Pacte rural : acceptation des projets
17. Loisir et Sport Montérégie : nomination d'un représentant au sein du conseil d'administration
18. Règlement de modification au règlement de contrôle intérimaire agricole : avis de motion
19. Règlement de contrôle intérimaire numéro 38-06 : avis d'entrée en vigueur
20. Cours d'eau
 - 20.1 Ruisseau Jodoin : demande d'entretien
 - 20.2 Cours d'eau Beauregard : demande de détournement
 - 20.3 Règlement relatif à l'écoulement des eaux
 - 20.4 Entente intermunicipale concernant les cours d'eau
21. Formation relative au logiciel de gestion incendie
22. C.P.T.A.Q. : demande d'avis de conformité à la M.R.C.
23. Demandes d'appui
 - 23.1 M.R.C. d'Antoine-Labelle : pouvoirs de dépenses des C.A. des M.R.C.
 - 23.2 M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau : compétence relative à la sécurité routière
 - 23.3 M.R.C. de Kamouraska : bâtiments agricoles
 - 23.4 M.R.C. de Rouville : consultations publiques sur les élevages porcins
 - 23.5 M.R.C. de L'Érable : remboursement de la T.V.Q.
24. Divers
25. Interventions de l'assistance
26. Clôture de la séance

POINT 1. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Je, Bernard Roy, secrétaire-trésorier, certifie sous serment que, avis spécial a été signifié par écrit d'autre part à :

Monsieur le Préfet Gilles Plante, monsieur le Préfet suppléant Michel Gilbert ainsi que messieurs les conseillers Robert Beaudry, Raymond Billette, Michel Carrières, Benoît DeGagné, Jacques Durand, Réal Jeannotte, Denis Lavoie, Jean-Guy Legendre, Jean Paquette, Gérard Schafroth et Jacques Villemaire.

En leur faisant parvenir à chacun d'eux à leurs places d'affaires respectives ou domiciles respectifs selon le cas, en déposant une copie au bureau de poste de Beloeil, sous enveloppe recommandée, les frais de poste étant payés d'avance entre 16 heures et 17 heures, le 29 mai 2006.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 8^{ième} jour du mois de juin de l'an deux mille six (2006).

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06-06-128

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Jeannotte
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Paquette

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier, en y ajoutant les points suivants :

- 7.2 Ville de Beloeil : règlement d'emprunt numéro 1538-00-2006
- 23.6 Municipalité du Canton d'Orford : intégrité du parc du Mont Orford
- 24.1 Lettre à madame Jocelyne Sauvé, directrice de la santé publique de la Montérégie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Madame Saint-Laurent, citoyenne de Beloeil, informe les membres du Conseil de ses inquiétudes relatives aux usages de productions porcines qui tendent à s'implanter. Elle relate les nombreuses démarches qui ont été réalisées de la part des intervenants de la santé publique au Québec depuis quelque temps. Elle demande aux maires des municipalités de sensibiliser la directrice de la santé publique de la Montérégie, madame Jocelyne Sauvé, quant aux inquiétudes qui existent par rapport aux pratiques agricoles.

Le président de l'UPA de Rouville, monsieur Ferdinand Berner, émet certains commentaires en contradiction avec les propos de madame Saint-Laurent.

Une citoyenne de Saint-Marc-sur-Richelieu, madame Lucie Sauvé, souligne l'importance de la rencontre prévue à ce sujet par monsieur Jean-Pierre Charbonneau, député du comté de Borduas. Madame Sauvé demande ensuite à connaître quel est l'avancement de la réglementation relative au contingentement ainsi qu'à la protection des bois. Le directeur général informe madame Sauvé à ce sujet.

Un citoyen de Saint-Marc-sur-Richelieu, monsieur Pierre Boivin, informe les membres du Conseil de certaines inquiétudes relatives à l'affaissement d'un tronçon de la route 223 à Saint-Marc-sur-Richelieu et des démarches correctives à être entreprises par les ministères concernés.

POINT 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2006

06-06-129

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2006 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 5. CORRESPONDANCE

- 06-487 24-04-06 Télécopie de LE PROTOCOLE – LE MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES, nous invitant à assister à la cérémonie de signature d'une entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier, le 27 avril 2006.
- 06-488 24-04-06 Lettre de MONSIEUR RICHARD STRINGER, directeur du service de sécurité incendie, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous informant de leur satisfaction face aux bons services d'un répartiteur.
- 06-489 24-04-06 Copie d'une lettre de MONSIEUR GÉRALD LAFRENIÈRE, avocat, adressée à MADAME LOUISE MOUSSEAU, avocate, COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, relativement au dossier Garage Carrey & Fils.
- 06-490 24-04-06 Copie d'une lettre de MONSIEUR GÉRALD LAFRENIÈRE, avocat, adressée à MADAME LOUISE MOUSSEAU, avocate, COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, relativement au dossier Garage Carrey & Fils.
- 06-491 24-04-06 Lettre de MADAME MANON DEXTRASE, secrétaire-trésorière adjointe, M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, accusant réception de notre règlement numéro 14-30 modifiant le Schéma d'Aménagement.
- 06-492 26-04-06 Lettre de MONSIEUR MARIO LIZOTTE, président, LIZOTTE SOLUTIONS INC., nous offrant leur services de gestion du risque de l'activité du castor nuisible.
- 06-493 26-04-06 Lettre de MADAME MONIQUE GOUGEON, direction de l'aménagement métropolitain et des relations institutionnelles, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous transmettant un questionnaire relatif à une enquête sur la sollicitation de données institutionnelles.
- 06-494 26-04-06 Lettre de MADAME MONIQUE GOUGEON, direction de l'aménagement métropolitain et des relations institutionnelles, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, accusant réception de notre règlement numéro 33-06-2.1 modifiant notre règlement de contrôle intérimaire.
- 06-495 26-04-06 Lettre de MADAME MONIQUE GOUGEON, direction de l'aménagement métropolitain et des relations institutionnelles, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, accusant réception de notre règlement numéro 14-30 modifiant le Schéma d'Aménagement.
- 06-496 26-04-06 Lettre de MADAME LINDA VALLÉE, coordonnatrice aux cours d'eau, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant les documents inhérents à la rencontre du Bureau des délégués du 10 mai 2006.
- 06-497 26-04-06 Courriel de MADAME AGATHE FAVREAU, M.R.C. DE ROUSSILLON, transmettant un rapport d'activités relativement à la distribution des bacs roulants sur le territoire de leur M.R.C.

- 06-498 27-04-06 Lettre de MONSIEUR MARC-ANDRÉ RHÉAUME, coordonnateur, AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant leur rapport d'activités 2004-2005 ainsi qu'un cédérom sur la liste des travaux de recherche et d'acquisition de connaissance.
- 06-499 27-04-06 Lettre de MONSIEUR ANDRÉ HAMELIN, chef du service des liaisons avec les partenaires et les usagers, MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, nous informant de son départ à la retraite.
- 06-500 27-04-06 Lettre de MONSIEUR DANIEL FILION, direction de l'Est-de-la-Montérégie, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, nous informant de la nomination de monsieur Michel Ménard à titre de chef du service des liaisons avec les partenaires et les usagers, en remplacement de monsieur André Hamelin.
- 06-501 27-04-06 Courriel de MADAME MARTINE RENAUD, greffière, RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE., transmettant la résolution numéro 2006-04-2390 relativement à la collecte sélective et la consignation.
- 06-502 27-04-06 Lettre de MADAME JULIE SENÉCAL, coordonnatrice à l'éducation du public, SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE, nous informant de la tournée « Prévenir la noyade chez-soi ».
- 06-503 28-04-06 Lettre de MESSIEURS MICHEL SAMSON ET LUC LEFEBVRE, LES CONSULTANTS YVES CHOINIÈRE INC., nous transmettant une copie de la demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec pour le remblai d'une dépression située à Carignan.
- 06-504 28-04-06 Lettre de MONSIEUR GABRIEL MICHAUD, directeur général, M.R.C. DES MASKOUTAINS, accusant réception de nos règlements numéros 14-28 et 14-30 modifiant le Schéma d'Aménagement.
- 06-505 28-04-06 Lettre de MONSIEUR GABRIEL MICHAUD, directeur général, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant un avis public pour les branches 1 et 2 du cours d'eau Normandin ainsi que pour les branches 23, 24, 25, 26, 27 et 28 du Ruisseau à l'Ours.
- 06-506 28-04-06 Télécopie de MONSIEUR BERNARD GÉNÉREUX, président, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, nous informant de la modification de la date de l'assemblée des M.R.C. prévue les 31 mai et 1^{er} juin 2006.
- 06-507 01-05-06 Télécopie de MONSIEUR SYVLAIN GAGNON, adjoint aux -travaux publics, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant une invitation de Recyc-Québec pour une journée d'information sur la gestion des matières résiduelles, le 31 mai 2006.
- 06-508 01-05-06 Lettre de MONSIEUR GABRIEL MICHAUD, directeur général, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant le règlement numéros 06-194 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 06-509 01-05-06 Lettre de MONSIEUR GABRIEL MICHAUD, directeur général, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant les règlements numéros 06-189, 06-190 et 06-192 modifiant leur schéma d'aménagement.

- 06-510 01-05-06 Lettre de MONSIEUR RICHARD ALLAN, administrateur, FONDATION FAUNA, nous transmettant les documents inhérents à une demande pour le suivi des travaux du cours d'eau Robert et sa branche numéro 1.
- 06-511 01-05-06 Lettre de MADAME NATHALIE DESCHESES, assistante-greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'emprunt numéro 1536-00-2006, pour avis d'opportunité.
- 06-512 01-05-06 Lettre de MADAME NATHALIE DESCHESES, assistante-greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1248-119-2006, pour avis de conformité.
- 06-513 01-05-06 Lettre de MADAME NATHALIE DESCHESES, assistante-greffière, VILLE DE BELOEIL, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement d'urbanisme numéro 1248-117-2006, pour avis de conformité.
- 06-514 01-05-06 Lettre de MADAME NATHALIE DESCHÈNES, assistante-greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1248-121-2006, 1248-122-2006 et 1248-123-2006, pour avis de conformité.
- 06-515 01-05-06 Lettre de MONSIEUR JEAN-PAUL BEAULIEU, sous-ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous informant des modifications sur la présentation des informations financières municipale à compter de 2007.
- 06-516 01-05-06 Lettre de MONSIEUR CLAUDE SÉGUIN, secrétaire, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous transmettant la résolution numéro CE03-091 portant sur le règlement de contrôle intérimaire numéro 38-06.
- 06-517 01-05-06 Lettre de MONSIEUR LUC SAUVAGEAU, direction de l'évaluation foncière, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous transmettant un document, intitulé : « Les indicateurs de performance en évaluation foncière municipale ».
- 06-518 01-05-06 Lettre de MONSIEUR GÉRARD AUGER, président, OGEKO, nous informant de leur produit relié à la collecte des matières résiduelles.
- 06-519 02-05-06 Résolution numéro 37-02-06 de la M.R.C. DE MARIA-CHAPDELAINÉ portant sur une demande d'appui faite à la Ministre des Affaires municipales et des Régions d'un décret identifiant les cours d'eau exclus des compétences des M.R.C., pour appui du Conseil.
- 06-520 02-05-06 Résolution numéro 2006-04-71 de la M.R.C. DE BÉCANCOUR, relative à une demande d'appui portant sur l'entente sur la fiscalité agricole.
- 06-521 03-05-06 Télécopie de MONSIEUR JEAN MAURICE LATULIPPE, directeur général, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, nous invitant à la prochaine assemblée des M.R.C., les 31 mai et 1^{er} juin 2006.

- 06-522 03-05-06 Télécopie de MONSIEUR FRÉDÉRIC POUDRETTE, directeur des services administratifs, CARRIÈRE POUDRETTE, nous transmettant copie d'une lettre adressée à MONSIEUR JACQUES DURAND, maire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, référant à une lettre à la C.P.T.A.Q. concernant l'aménagement de certains lots.
- 06-523 03-05-06 Télécopie de MADAME LYNE SAVARIA, directrice générale et secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, portant sur le projet de règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau du territoire de la M.R.C.
- 06-524 03-05-06 Télécopie de MONSIEUR PATRICK SABOURIN, directeur général, C.L.D. DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, nous convoquant à une réunion du conseil d'administration, le 17 mai 2006.
- 06-525 04-05-06 Copie d'une lettre de MONSIEUR GÉRALD LAFRENIÈRE, avocat, adressée à MONSIEUR MICHEL PELLETIER, VILLE DE BELOEIL, relativement à une demande d'autorisation dans le dossier Garage Carrey & Fils Ltée.
- 06-526 04-05-06 Invitation de MADAME SUZANNE CHARTRAND, présidente, COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES, à un déjeuner-causerie, le 15 mai 2006.
- 06-527 04-05-06 Lettre de MONSIEUR ROBERT ROUSSEL, directeur des services techniques, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant leurs commentaires sur le projet de règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des cours d'eau.
- 06-528 04-05-06 Lettre de MONSIEUR LAURENT COURNOYER, président-directeur général, PAGE COURNOYER, offrant leurs services pour l'édition d'un guide sur la récupération domestique.
- 06-529 04-05-06 Courriel de MONSIEUR PIERRE BORDUAS, directeur général, M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE, portant sur une demande à la Ministre des Affaires municipales et des Régions de modifier l'article 124 du Code municipal, pour appui du Conseil.
- 06-530 05-05-06 Lettre de MADAME CHANTAL MARCEAU, adjointe au directeur, CABINET DE LA MINISTRE DÉLÉGUÉE AUX TRANSPORTS ET MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION DE LA MAURICIE, accusant réception de notre résolution numéro 06-04-094 portant sur le programme d'aide au réseau routier local.
- 06-531 05-05-06 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUSSILLON, accusant réception de notre règlement numéro 14-28 modifiant le Schéma d'Aménagement.
- 06-532 05-05-06 Lettre de MONSIEUR DENIS BOURDON, inspecteur municipal, MUNICIPALITÉ DE ST-DENIS-SUR-RICHELIEU, transmettant le règlement d'urbanisme numéro 2006-R-138, pour avis de conformité.
- 06-533 05-05-06 Lettre de MONSIEUR LOUIS FORGET, vice-président affaires publiques et gouvernementales, ULTRAMAR, nous transmettant un bulletin d'information relativement au projet Pipeline Saint-Laurent

- 06-534 05-05-06 Courriel de MADAME MARIE-ANDRÉE LECLERC, secrétaire, TABLE CULTURELLE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, transmettant un avis de convocation à leur assemblée générale annuelle, le 25 mai 2006.
- 06-535 05-05-06 Courriel de MADAME MONIQUE CORBEIL, TABLE CULTURELLE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, demandant de cibler une date pour une rencontre d'information sur la négociation d'une entente de développement culturel.
- 06-536 08-05-06 Lettre de MONSIEUR CLAUDE SÉGUIN, secrétaire, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous transmettant le règlement numéro 2006-35 édictant le plan de gestion des matières résiduelles, sous forme électronique.
- 06-537 08-05-06 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 99.18.05.06, pour avis de conformité.
- 06-538 08-05-06 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, directrice générale et chef de l'exploitation, MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous informant de l'élection des administrateurs lors de l'assemblée générale du 10 juin 2006.
- 06-539 08-05-06 Lettre de MADAME NATHALIE NORMANDEAU, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous informant de la signature de l'entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités.
- 06-540 08-05-06 Lettres de MONSIEUR MARIO CHAMBERLAND, directeur général, LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE, nous invitant à renouveler notre abonnement et nous convoquant à leur assemblée générale annuelle, le 8 juin 2006.
- 06-541 08-05-06 Copie d'une lettre de MONSIEUR RAYMOND MALO, directeur des services techniques, M.R.C. DE VAUDREUIL-SOULANGES, adressée à MONSIEUR PIERRE BÉLANGER, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLI-TAINE DE MONTRÉAL, relative à la mise à jour des terrains contaminés, dépôts de sol et résidus industriels.
- 06-542 08-05-06 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 104-06 portant sur des travaux d'entretien sur les branches 1 et 2 du ruisseau Jodoin.
- 06-543 08-05-06 Lettre de MADAME PAULINE MÉLANÇON, adjointe à la direction générale et au greffe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 284-11-2006, pour avis de conformité.
- 06-544 08-05-06 Lettre de MONSIEUR YVES LAFORTUNE, directeur régional de la Montérégie, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION, nous rappelant que certains documents doivent être transmis au ministère pour le versement de la première tranche de la contribution annuelle du C.L.D.
- 06-545 08-05-06 Invitation de MONSIEUR MICHEL CARRIÈRES, maire, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, à l'inauguration du Centre civique Bernard-Gagnon, le 4 juin 2006.

- 06-546 08-05-06 Lettre de MONSIEUR LUC FORCIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES, nous transmettant les certificats de publication d'avis publics portant sur la tenue de deux rencontres du Bureau des délégués le 11 mai 2006.
- 06-547 08-05-06 Copie d'une lettre de MONSIEUR LUC SÉGUIN, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU, adressée à MONSIEUR MARC CROTEAU, directeur général, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, relative à une demande d'appui sur la revendication de la compétence de la gestion de la circulation.
- 06-548 08-05-06 Lettre de MONSIEUR JEAN MERCILLE, direction de l'aménagement et du développement du territoire, VILLE DE LONGUEUIL, relative à une demande de documents concernant le processus de révision du Schéma d'Aménagement.
- 06-549 08-05-06 Courriel de MESSIEURS JACQUES HÉMOND, préfet, et MARTIN LESSARD, directeur général, M.R.C. D'ASBESTOS, nous informant du changement de nom de leur M.R.C. pour M.R.C. DES SOURCES.
- 06-550 09-05-06 Lettre de MONSIEUR CLAUDE CARON, greffier, VILLE DE BOUCHERVILLE, nous transmettant les certificats de publication d'avis publics portant sur la tenue de deux rencontres du Bureau des délégués, le 11 mai 2006.
- 06-551 09-05-06 Lettre de MONSIEUR BERNARD GÉNÉREUX, président, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, relativement à notre adhésion pour l'année 2006.
- 06-552 09-05-06 Résolution numéro 076-CM2006 de la M.R.C. DE KAMOURASKA portant sur une demande d'appui à l'U.P.A. visant à soustraire les municipalités de l'obligation d'obtenir des plans d'architecture pour la construction des bâtiments agricoles.
- 06-553 10-05-06 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant le règlement numéro 103 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 06-554 10-05-06 Lettre de MADAME MANON DEXTRASE, secrétaire-trésorière adjointe, M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, accusant réception du règlement numéro 14-28 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 06-555 10-05-06 Lettre de MADAME MANON DEXTRASE, secrétaire-trésorière adjointe, M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, accusant réception du règlement numéro 14-30 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 06-556 10-05-06 Lettre de MONSIEUR CLAUDE SÉGUIN, secrétaire, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous transmettant copie d'une lettre adressée à MADAME MONIQUE GOUGEON, directrice par intérim de l'aménagement métropolitain et des relations institutionnelles, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, relativement à notre règlement de contrôle intérimaire numéro 33-06-2.1

- 06-557 10-05-06 Certificat de publication de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Bernard et ses branches des Vingt et Des Vingt-Quatre-Sud, Second Grand Ruisseau, le 11 mai 2006.
- 06-558 10-05-06 Certificat de publication de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Deslauriers et ses branches et Ruisseau Beloeil et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-559 10-05-06 Certificat de publication de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Roy, Robert et ses branches et Ruisseau Massé et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-560 11-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR DANIEL CARRIER, greffier, VILLE DE LONGUEUIL, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Roy, Robert et ses branches et Ruisseau Massé et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-561 11-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR DANIEL CARRIER, greffier, VILLE DE LONGUEUIL, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Deslauriers et ses branches et Ruisseau Beloeil et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-562 11-05-06 Certificat de publication de MADAME GERTRUDE THERRIEN, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Bernard et ses branches Des Vingt et Des Vingt-Quatre-Sud et le Second Grand Ruisseau, le 11 mai 2006.
- 06-563 11-05-06 Certificat de publication de MADAME GERTRUDE THERRIEN, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Roy, Robert et ses branches et Ruisseau Massé et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-564 11-05-06 Certificat de publication de MADAME GERTRUDE THERRIEN, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Deslauriers et ses branches et Ruisseau Beloeil et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-565 11-05-06 Certificat de publication de MADAME SYLVIE BURELLE, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Deslauriers et ses branches et Ruisseau Beloeil et ses branches, le 11 mai 2006.

- 06-566 11-05-06 Certificat de publication de MADAME SYLVIE BURELLE, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Bernard et ses branches Des Vingt et Des Vingt-Quatre-Sud et le Second Grand Ruisseau, le 11 mai 2006.
- 06-567 11-05-06 Certificat de publication de MADAME SYLVIE BURELLE, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Roy, Robert et ses branches et Ruisseau Massé et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-568 11-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR DENIS MEUNIER, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Deslauriers et ses branches et Ruisseau Beloeil et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-569 11-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR DENIS MEUNIER, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Bernard et ses branches Des Vingt et Des Vingt-Quatre-Sud et le Second Grand Ruisseau, le 11 mai 2006.
- 06-570 11-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR DENIS MEUNIER, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Roy, Robert et ses branches et Ruisseau Massé et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-571 11-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR MARC GIARD, greffier, VILLE DE VARENNES, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Deslauriers et ses branches et Ruisseau Beloeil et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-572 11-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR MARC GIARD, greffier, VILLE DE VARENNES, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Bernard et ses branches Des Vingt et Des Vingt-Quatre-Sud et le Second Grand Ruisseau, le 11 mai 2006.
- 06-573 11-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR YVES BEAULIEU, greffier, VILLE DE CONTRECOEUR, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Deslauriers et ses branches et Ruisseau Beloeil et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-574 11-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR YVES BEAULIEU, greffier, VILLE DE CONTRECOEUR, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Bernard et ses branches Des Vingt et Des Vingt-Quatre-Sud et le Second Grand Ruisseau, le 11 mai 2006.

- 06-575 11-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR JACKY OUELLET, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Bernard et ses branches Des Vingt et Des Vingt-Quatre-Sud et le Second Grand Ruisseau, le 11 mai 2006.
- 06-576 11-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR JACKY OUELLET, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Deslauriers et ses branches et Ruisseau Beloeil et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-577 11-05-06 Lettre de MADAME CAROLINE THERRIEN, directrice des services techniques, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous informant de leur accord à procéder aux travaux d'entretien de la branche 14 du Ruisseau Beloeil.
- 06-578 11-05-06 Télécopie de MONSIEUR JEAN-PIERRE CHARBONNEAU, DÉPUTÉ DE BORDUAS, nous invitant à une rencontre des décideurs politiques concernés par le dossier de la production porcine dans le bassin versant de la rivière Richelieu.
- 06-579 12-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Bernard et ses branches Des Vingt et Des Vingt-Quatre-Sud et Second Grand Ruisseau, le 11 mai 2006.
- 06-580 12-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Deslauriers et ses branches et Ruisseau Beloeil et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-581 12-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Roy, Robert et ses branches et Ruisseau Massé et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-582 12-05-06 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement d'urbanisme numéro 1245-08-2006.
- 06-583 12-05-06 Lettre de MONSIEUR CLÉMENT VAUTOUR, greffier, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 346-5, pour avis de conformité.
- 06-584 12-05-06 Lettre de MONSIEUR CLÉMENT VAUTOUR, greffier, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 350-7, pour avis de conformité.
- 06-585 12-05-06 Lettre de MONSIEUR JEAN-GUY HAMELIN, président, SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE PORCS DE SAINT-JEAN-VALLEYFIELD, nous invitant à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, les 8 et 9 juin 2006.

- 06-586 12-05-06 Lettre de MONSIEUR RICHARD-A. COULOMBE, directeur du service loisirs et culture, VILLE DE CHAMBLY, demandant un renouvellement de son mandat à titre de représentant de la M.R.C au conseil d'administration de Loisir et Sport Montérégie.
- 06-587 12-05-06 Lettre de MADAME LOUISE GRÉGOIRE MARSH, greffière, VILLE DE SAINT-LAMBERT, nous transmettant les certificats de publication des avis public portant sur deux (2) séances du Bureau des délégués, le 11 mai 2006.
- 06-588 12-05-06 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant les certificats de publication des avis public portant sur trois (3) séances du Bureau des délégués, le 11 mai 2006.
- 06-589 12-05-06 Certificats de publication de MADAME LYNE SAVARIA, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, des avis publics portant sur deux rencontres du Bureau des délégués, le 11 mai 2006.
- 06-590 11-05-06 Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance du 2 mars 2006.
- 06-591 15-05-06 Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant les certificats de publication des avis public portant sur trois (3) séances du Bureau des délégués, le 11 mai 2006.
- 06-592 15-05-06 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, directrice générale et chef de l'exploitation, MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous transmettant leur bulletin « info-Prévention ».
- 06-593 15-05-06 Lettre de MONSIEUR JEAN-PAUL BEAULIEU, sous-ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous transmettant des dépliants d'information sur la procédure d'une assemblée publique dans les municipalités où un projet d'élevage porcin est prévu.
- 06-594 15-05-06 Lettre de MONSIEUR KEES VANDERHEYDEN, directeur général, CENTRE DE LA NATURE MONT SAINT-HILAIRE, nous informant de leurs activités printanières.
- 06-595 15-05-06 Invitation de MONSIEUR PATRICK SENÉCAL, responsable, FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC, et de MONSIEUR RALPH LYNCH, président, CORPORATION DES FÊTES DE BELOEIL, au lancement des activités de la Fête nationale, le 5 juin 2006.
- 06-596 15-05-06 Copie d'une lettre de MADAME GERTRUDE THERRIEN, directrice générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, adressée à MONSIEUR PATRICK SABOURIN, directeur général, C.L.D. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, transmettant la résolution numéro 2006-05-100 relative à l'enveloppe financière destinée aux municipalités rurales dans le cadre du Pacte rural.
- 06-597 15-05-06 Courriel de MONSIEUR PIERRE BORDUAS, directeur général, M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE, nous transmettant une demande d'appui relative à la responsabilité transférée aux organismes responsables de l'évaluation municipale.

- 06-598 15-05-06 Lettre de MADAME LOUISE LAMARRE, service de l'application, BUREAU DES SOUMISSIONS DÉPOSÉES DU QUÉBEC, nous demandant la confirmation de l'octroi du contrat relativement à la construction du nouveau siège social de la M.R.C.
- 06-599 16-05-06 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant les certificats de publication des avis public portant sur trois (3) séances du Bureau des délégués, le 11 mai 2006.
- 06-600 16-05-06 Lettre de MONSIEUR GABRIEL MICHAUD, directeur général, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant les résolutions numéros BD 06-04-23 à BD 06-04-29 adoptées par le Bureau des délégués des M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et des Maskoutains ainsi que le procès-verbal de la rencontre du 11 avril 2006.
- 06-601 16-05-06 Lettre de MADAME MANON DEXTRASE, secrétaire-trésorière adjointe, M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, nous transmettant le règlement numéro 412 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 06-602 16-05-06 Lettre de MADAME MANON DEXTRASE, secrétaire-trésorière adjointe, M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, nous transmettant le règlement numéro 414 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 06-603 16-05-06 Télécopie de MADAME SUZIE MAILHOT, MARTEL, BRASSARD, DOYON AVOCATS, transmettant copie d'une lettre adressée à MONSIEUR ANDRÉ ASSELIN, BÉLANGER SAUVÉ, relativement au dossier Gérald Matticks et Al. c. Ville de Saint-Hubert & Al.
- 06-604 16-05-06 Courriel de MADAME DIANE GAGNÉ, secrétaire, M.R.C. DE L'ÉRABLE, transmettant une demande d'appui relative au remboursement de la T.V.Q. aux M.R.C.
- 06-605 17-05-06 Courriel de MONSIEUR MARTIN CHIASSEON, direction régionale de la Montérégie, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous informant de son changement de poste au sein du ministère.
- 06-606 17-05-06 Lettre de MADAME NATHALIE DESCHESNES, assistante-greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les certificats de publication des avis publics portant sur trois (3) séances du Bureau des délégués, le 11 mai 2006.
- 06-607 17-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR DENIS R. DUFOUR, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Bernard et ses branches Des Vingt et Des Vingt-Quatre-Sud et Second Grand Ruisseau, le 11 mai 2006.
- 06-608 17-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR DENIS R. DUFOUR, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau les cours d'eau Roy, Robert et ses branches et Ruisseau Massé et ses branches, le 11 mai 2006.

- 06-609 17-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR DENIS R. DUFOUR, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Deslauriers et ses branches et le Ruisseau Beloeil et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-610 17-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS GAUTHIER, greffier, VILLE DE SAINTE-JULIE, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Bernard et ses branches Des Vingt et Des Vingt-Quatre-Sud et Second Grand Ruisseau, le 11 mai 2006.
- 06-611 17-05-06 Certificat de publication de MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS GAUTHIER, greffier, VILLE DE SAINTE-JULIE, d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués concernant des travaux sur les cours d'eau Deslauriers et ses branches, et Ruisseau Beloeil et ses branches, le 11 mai 2006.
- 06-612 17-05-06 Lettre de MONSIEUR MASSIMO IEZZONI, directeur général, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous demandant de compléter un sondage relatif à l'orthophotographie métropolitaine.
- 06-613 17-05-06 Lettre de MONSIEUR CLÉMENT VALOUR, greffier, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 350, pour avis de conformité.
- 06-614 17-05-06 Copie d'une lettre de MONSIEUR JEAN-PIERRE CHARBONNEAU, DÉPUTÉ DE BORDUAS, adressée à MADAME NATHALIE NORMANDEAU, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, demandant une intervention dans le dossier du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.
- 06-615 18-05-06 Lettre de MONSIEUR JEAN MAURICE LATULIPPE, directeur général, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, accusant réception de notre résolution numéro 06-04-094 portant sur une demande d'appui de la M.R.C. de Coaticook sur l'indexation de l'aide financière pour l'entretien des chemins.
- 06-616 18-05-06 Lettre de MADAME NATHALIE NORMANDEAU, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous informant de la conformité du règlement de contrôle intérimaire numéro 38-06 et de son entrée en vigueur.
- 06-617 18-05-06 Courriel de MONSIEUR GILLES F. BOLDUC, B.M.I. EXPERTS-CONSEILS INC., soumettant une offre de service pour les travaux d'entretien de la branche 14 du Ruisseau Cochon.
- 06-618 19-05-06 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant le règlement numéro 101 (SAR-4) remplaçant leur schéma d'aménagement révisé.
- 06-619 19-05-06 Lettre de MADAME SHIRLEY MÉNARD, greffier adjoint, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant les certificats de publication des avis publics portant sur trois (3) séances du Bureau des délégués, le 11 mai 2006.

- 06-620 23-05-06 Lettre de MESSIEURS GILLES ROY, président directeur général, et CHRISTIAN PAGGI, directeur de comptes, EDUC EXPERT, relativement à des cours de formation pour les pompiers par internet.
- 06-621 23-05-06 Lettre de MONSIEUR BERNARD BEAUDIN, président-directeur général, FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC, nous informant de son départ à titre de président-directeur général.
- 06-622 23-05-06 Lettre de MADAME NATHALIE CAMPEAU, directrice, SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, sollicitant notre participation à une étude sur la livraison des programmes d'habitation.
- 06-623 23-05-06 Courriel de MONSIEUR HUBERT CHAMBERLAND, président, COVABAR, nous invitant à leur assemblée générale annuelle, le 15 juin 2006.
- 06-624 24-05-06 Lettre de MONSIEUR CLÉMENT VAUTOUR, greffier, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant les certificats de publication des avis publics portant sur trois (3) séances du Bureau des délégués, le 11 mai 2006.
- 06-625 24-05-06 Télécopie de MONSIEUR PATRICK SABOURIN, directeur général, C.L.D. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous convoquant à une réunion extraordinaire du conseil d'administration, le 1^{er} juin 2006, par appel téléphonique.
- 06-626 24-05-06 Télécopie de MADAME DORIS TROTIER, directrice du service du financement municipal, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, accusant réception de notre projet de règlement d'emprunt numéro 01-05.01.
- 06-627 25-05-06 Lettre de MONSIEUR RICHARD BRUNET, directeur général, GIAM, nous demandant un certificat d'autorisation pour la construction du Pipeline Saint-Laurent.
- 06-628 25-05-06 Lettre de MADAME MARIE-CLAUDE THIBEAULT, greffière, VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, nous retournant les avis publics portant sur trois (3) séances du Bureau des délégués qui, faute de temps, n'ont pas été affichés.
- 06-629 25-05-06 Lettre de MADAME MARGUERITE BLAIS, présidente, CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE, nous transmettant un document, intitulé : « Créer des environnements propices avec les familles : le défi des politiques municipales ».
- 06-630 25-05-06 Lettre de MONSIEUR PIERRE BOUCHARD, coordonnateur, A.G.F.M.Q., nous invitant au colloque annuel de l'Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec.
- 06-631 25-05-06 Lettre de MADAME GINETTE BLANCHARD, secrétaire-trésorière par intérim, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant la résolution numéro 2006-05-116 portant sur le comité de communication des M.R.C. de Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu.
- 06-632 25-05-06 Lettre de MADAME ODETTE RENAUD, greffière adjointe, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 93-02-153D, pour avis de conformité.

- 06-633 25-05-06 Lettre de MONSIEUR LÉO GILES, chargé de projet, LÉO GILES, relativement à une demande de réaligement de fossé sur le cours d'eau Beaugard situé dans la ville de Chambly.
- 06-634 29-05-06 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, transmettant le règlement d'emprunt numéro 723-06, pour avis de d'opportunité.

PUBLICATIONS – MAI 2006

Le Sablier	Vol. 11, no 1 Avril 2006
Développement social	Vol. 6, no 3 Mars 2006
Urba	Vol. 27, no 2 Mai 2006
L'industrie forestière	Vol. 4, no 1 Mai 2006
Le Monde forestier	Vol. 20, no 4 Mai 2006
Haz Mat management	April / May 2006
La Voix du Vrac	Vol. 32, no 3 Mai – Juin 2006
Contact Plus	No 57 Printemps 2006
Gestion et technologie agricoles	Vol. 31, no 4 Mai 2006
Québec rural	Vol. 15, no 2 Avril 2006

POINT 6. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

06-06-130

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Paquette

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 06-06, du chèque 13010 au chèque 13097, pour un montant total de 157 573,08 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 7. AVIS D'OPPORTUNITÉ : RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

7.1 Municipalité de Saint-Jean-Baptiste : règlement d'emprunt numéro 723-06

06-06-131

ATTENDU QU'en vertu de l'article 46 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la municipalité régionale de comté, pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE le règlement numéro 723-06 de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste décrète l'exécution de travaux de prolongement de trois (3) rues à l'intérieur du périmètre d'urbanisation;

ATTENDU QUE ledit avis doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu du Schéma d'Aménagement

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gilbert
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement d'emprunt numéro 723-06 de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, décrétant l'exécution de travaux de prolongement de trois (3) rues à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Ville de Beloeil : règlement d'emprunt numéro 1538-00-2006

06-06-132

ATTENDU QU'en vertu de l'article 46 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la municipalité régionale de comté, pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1538-00-2006 de la ville de Beloeil décrète l'exécution de travaux d'éclairage de rue avec alimentation souterraine pour cinq (5) rues inscrites à l'intérieur du périmètre d'urbanisation;

ATTENDU QUE ledit avis doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu du Schéma d'Aménagement

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement d'emprunt numéro 1538-00-2006 de la ville de Beloeil, décrétant l'exécution de travaux d'éclairage de rue avec alimentation souterraine pour cinq (5) rues inscrites à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 8. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 MAI 2006 DU COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mai 2006 du Comité consultatif régional d'aménagement.

POINT 9. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2006 DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2006 du Comité consultatif agricole.

POINT 10. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 25 MAI 2006 DU COMITÉ DES FINANCES

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 25 mai 2006 du Comité des finances.

POINT 11. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 MAI 2006 DU COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance du 25 mai 2006 du Comité de sécurité incendie.

POINT 12. AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENTS D'URBANISME

12.1 Ville de Beloeil : règlement numéro 1248-119-2006 modifiant le règlement de zonage

06-06-133

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Beloeil est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1248-119-2006 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1248-119-2006, modifiant le règlement de zonage de la ville de Beloeil, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1248-119-2006, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 06-05-046, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 1248-119-2006 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gilbert
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Carrières

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1248-119-2006, modifiant le règlement de zonage de la ville de Beloeil, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2 Ville d'Otterburn Park : règlement numéro 346-5 modifiant le plan d'urbanisme

06-06-134

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme de la ville d'Otterburn Park est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville d'Otterburn Park a adopté le règlement numéro 346-5 modifiant son plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE le règlement numéro 346-5, modifiant le plan d'urbanisme de la ville d'Otterburn Park, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 346-5, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 06-05-047, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 346-5 est conforme au Schéma d'Aménagement et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Jeannotte
APPUYÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 346-5, modifiant le plan d'urbanisme de la ville d'Otterburn Park, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 13. RÈGLEMENT NUMÉRO 01-05.01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 01-05

06-06-135

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté le règlement numéro 01-05 concernant un emprunt de 2 500 000 \$ pour les fins de construction d'un édifice où son siège social sera déménagé;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a procédé aux travaux nécessaires pour compléter les plans relatifs à la construction dudit bâtiment;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a procédé à un appel d'offres public pour obtenir des soumissions relatives à la construction dudit bâtiment;

ATTENDU QUE le montant de la plus basse soumission conforme au devis excède le montant prévu à cet effet au règlement d'emprunt numéro 01-05;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu se dit favorable à poursuivre son projet de construction et, à cet effet, désire majorer le montant de l'emprunt de 2 500 000 \$ prévu au règlement numéro 01-05 pour le porter à 2 750 000 \$ afin de combler la différence résultant des soumissions reçues

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Paquette
APPUYÉ PAR Monsieur Benoit DeGagné

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 01-05 soit et est modifié par le présent règlement de la façon suivante, à savoir :

1. Le titre du règlement numéro 01-05 est remplacé par le suivant :

Règlement décrétant un emprunt n'excédant pas 2 750 000 \$ pour l'acquisition d'un terrain, la construction d'un bâtiment pour y loger, entre autres, le siège social de la M.R.C.V.R., pour les coûts relatifs au déménagement, l'achat de mobilier et l'achat d'un système téléphonique

2. Le premier alinéa de l'article 1 du règlement numéro 01-05 est remplacé par le suivant :

Relativement à l'acquisition d'un terrain et la construction d'un bâtiment sur le territoire de la municipalité de McMasterville, le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu est autorisé à dépenser un montant de 2 750 000 \$ pour les fins suivantes :

3. Le paragraphe b) du 1^{er} alinéa de l'article 1 du règlement numéro 01-05 est remplacé par le suivant :

b) Construction d'un bâtiment, le tout tel qu'il appert à la somme des soumissions préparées par la firme d'architectes Boutros et Pratte, en date du 24 août 2005, et la compagnie Les Constructions Léo Laplante (1995) inc., en date du 4 mai 2006, jointes au présent règlement sous l'annexe B pour en faire partie intégrante.

2 485 430 \$

4. L'article 2 du règlement numéro 01-05 est remplacé par le suivant :

2. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues au présent règlement, le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu est autorisé à emprunter un montant de 2 660 000 \$, pour une période de 20 ans pour les parties a) et b), et de 90 000 \$, pour une période de 10 ans pour les parties c), d) et e).

5. Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 14. ACQUISITION D'UN TERRAIN DANS LA MONTAGNE DE ROUGEMONT : DERNIERS DÉVELOPPEMENTS

Le Conseil convient qu'il n'est pas nécessaire de donner suite à ce point, compte tenu de la présentation qui a été faite lors de la rencontre de travail qui a précédé la séance.

POINT 15. MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE : DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHEMA D'AMENAGEMENT

06-06-136

ATTENDU QUE par sa résolution numéro 235-05, la municipalité de Saint-Jean-Baptiste a demandé à la M.R.C. de modifier son Schéma d'Aménagement afin de permettre des usages de nature industrielle dans une partie du territoire qui est actuellement affecté protection au Schéma d'Aménagement et inclus à la zone agricole permanente selon la loi;

ATTENDU QUE le Conseil a été informé que l'intervention, pour laquelle une modification du Schéma d'Aménagement est requise, avait déjà été réalisée et que cette dernière avait entraîné la coupe d'arbres inclus dans l'affectation protection;

ATTENDU QUE les membres du Conseil étaient d'avis qu'il était prématuré de prendre une décision quant à l'opportunité de modifier le Schéma d'Aménagement, puisque l'état du dossier semblait encore incomplet au sein de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste;

ATTENDU QUE la résolution numéro 129-06 de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, qui demande à la M.R.C. de prendre position et d'acheminer sa réponse concernant la demande de modification au Schéma d'Aménagement, n'est accompagnée d'aucune information supplémentaire relativement à la position de la municipalité et aussi par rapport à l'état du dossier

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette
APPUYÉ PAR Monsieur Réal Jeannotte

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu demande à la municipalité de Saint-Jean-Baptiste de lui préciser si ses attentes véhiculées dans sa résolution numéro 235-05 sont toujours les mêmes et ce, même après avoir pris connaissance des coupes d'arbres qui ont été réalisées en contravention aux dispositions relatives à l'affectation protection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 16. PACTE RURAL : ACCEPTATION DES PROJETS

06-06-137

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a convenu un pacte rural avec le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE pour accomplir le pacte rural, la M.R.C. doit inviter les milieux concernés à soumettre des projets de valorisation du milieu rural qui pourront bénéficier d'une aide financière;

ATTENDU QUE les projets soumis ont été analysés par le Comité de ruralité en fonction des critères établis;

ATTENDU QUE le Comité de ruralité a communiqué ses recommandations adoptées le 23 mai 2006

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu retienne les projets suivants, à savoir :

- La M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, pour un montant de 20 000 \$, pour les fins de réalisation d'une étude de caractérisation du milieu agricole en vue de compléter une réglementation assurant une meilleure cohabitation des usages;
- Le C.L.D. de La Vallée-du-Richelieu, pour un montant de 17 500 \$, pour la réalisation d'un inventaire patrimonial des municipalités visées par le pacte rural.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17. LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE : NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

06-06-138

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu est représentée au sein de l'organisme Loisir et Sport Montérégie par monsieur Richard-A. Coulombe, de la ville de Chambly, depuis maintenant deux (2) ans;

ATTENDU QUE monsieur Coulombe assume la vice-présidence de cet organisme depuis maintenant deux (2) ans;

ATTENDU QUE le mandat de représentation de monsieur Coulombe est d'une durée de deux (2) ans;

ATTENDU QUE monsieur Coulombe a signifié son intérêt à renouveler sa participation en tant que représentant de la M.R.C. pour un autre mandat;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu se dit favorable à la reconduction du mandat de monsieur Coulombe

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Cécile Ouellet
APPUYÉE PAR Monsieur Jean-Guy Legendre

ET RÉSOLU QUE monsieur Richard-A. Coulombe soit et est reconduit pour un nouveau mandat à titre de représentant de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu au sein du conseil d'administration de l'organisme Loisir et Sport Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 18. RÈGLEMENT DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE AGRICOLE : AVIS DE MOTION

06-06-139

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MONSIEUR ROBERT BEAUDRY, À L'EFFET QU'À UNE PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL, IL SERA SOUMIS, POUR ADOPTION, UN RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE AGRICOLE EN VUE D'Y INCLURE DES DISPOSITIONS CONCERNANT LES POSSIBILITÉS D'IMPLANTATION DES ÉLEVAGES PORCINS EN ZONE AGRICOLE DE CERTAINES MUNICIPALITÉS.

POINT 19. RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NUMÉRO 38-06 : AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Le secrétaire-trésorier informe les membres du Conseil de l'entrée en vigueur du règlement de contrôle intérimaire numéro 38-06.

À cet effet, la résolution suivante est déposée :

06-06-140

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté le règlement numéro 38-06 ayant pour but d'intégrer au Schéma d'Aménagement des normes relatives à l'implantation de certains usages commerciaux aux abords de l'autoroute 20 dans la ville de Beloeil;

ATTENDU QUE la Ministre des Affaires municipales et des Régions a approuvé le règlement numéro 38-06 le 17 mai 2006;

ATTENDU QUE ce règlement doit être appliqué par un fonctionnaire désigné par chacune des municipalités où ledit règlement s'applique;

ATTENDU QUE la candidature du fonctionnaire désigné doit être proposée par la municipalité concernée et entérinée par le Conseil de la M.R.C.;

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a proposé la candidature de monsieur Denis Laplante à titre de fonctionnaire désigné à l'application du règlement numéro 38-06 sur le territoire de la ville de Beloeil

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE monsieur Denis Laplante soit et est reconnu fonctionnaire désigné pour l'application du règlement numéro 38-06 de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu sur le territoire de la ville de Beloeil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 20. COURS D'EAU

20.1 Ruisseau Jodoïn : demande d'entretien

06-06-141

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, par la résolution numéro 104-06, a déposé une demande pour l'entretien des branches 1 et 2 du Ruisseau Jodoïn;

ATTENDU QU'il y a un réel besoin d'entretien dans les branches 1 et 2 du Ruisseau Jodoïn, tel qu'indiqué dans le rapport de la coordonnatrice aux cours d'eau de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE les branches 1 et 2 du Ruisseau Jodoïn sont complètement situées sur le territoire de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste;

ATTENDU QUE, conséquemment, le cours d'eau est sous la juridiction de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Beaudry

ET RÉSOLU DE nommer la firme B.M.I. experts-conseils inc., à titre de consultant pour la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, afin d'amorcer les démarches relatives à l'entretien des branches 1 et 2 du Ruisseau Jodoïn.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.2 Cours d'eau Beaugard : demande de détournement

Les membres du Conseil conviennent de ne pas donner suite à ce point, il sera discuté lors d'une prochaine séance.

20.3 Règlement relatif à l'écoulement des eaux

06-06-142

ATTENDU QUE la M.R.C. s'est vue confier la compétence exclusive des cours d'eau de son territoire en vertu des articles 103 à 109 de la Loi sur les compétences municipales qui sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006;

ATTENDU QUE cette loi permet à la M.R.C. d'adopter des règlements pour régir toute matière relative à l'écoulement des eaux d'un cours d'eau, y compris les traverses, les obstructions et les nuisances;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu juge opportun d'adopter un tel règlement s'appliquant à tous les cours d'eau sous sa compétence exclusive;

ATTENDU QUE le personnel de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a procédé à l'élaboration, de concert avec son conseiller juridique, à un projet de règlement;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été soumis aux municipalités locales pour avis sur son contenu;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance du projet de règlement et s'en dit satisfait

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Gilbert

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 40-06, intitulé : « Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu », soit et est adopté, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.4 Entente intermunicipale concernant les cours d'eau

À la suite de la présentation du directeur général relativement aux démarches qui doivent être complétées pour la mise en application des règles de gestion des cours d'eau et des interventions pouvant y être réalisées, il est convenu que l'entente intermunicipale proposée à cet effet sera abordée avec les municipalités. Il est convenu que le résultat de ces démarches pourra ensuite être présenté au Conseil lors d'une prochaine séance.

POINT 21. FORMATION RELATIVE AU LOGICIEL DE GESTION INCENDIE

06-06-143

ATTENDU QUE le Comité de communication recommande l'achat du logiciel de sécurité incendie;

ATTENDU QUE le système informatique de type RAO (répartition assistée par ordinateur) est opérationnel au Central 911;

ATTENDU QUE les services d'incendie des municipalités desservies par la R.I.P.R.S.L. peuvent s'intégrer au système RAO (répartition assistée par ordinateur)

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Paquette

ET RÉSOLU QUE messieurs Jean Clément, de la ville de Mont-Saint-Hilaire, et Jacques Caron, de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, soient et sont nommés pour assister aux sessions de formation d'opérateurs-formateurs afin d'intégrer les services d'incendie au logiciel RAO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 22. C.P.T.A.Q. : DEMANDE D'AVIS DE CONFORMITÉ À LA M.R.C.

06-06-144

ATTENDU QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q.) a demandé à la M.R.C. son avis relativement au lotissement, à l'aliénation et à l'utilisation à des fins autres qu'agricoles d'un lot appartenant à la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, le tout pour des fins résidentielles;

ATTENDU QUE par sa résolution numéro 06-04-042, le Comité consultatif régional d'aménagement recommande au Conseil d'appuyer la demande puisque, à son avis, elle est conforme aux dispositions du Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 06-05-022, le Comité consultatif agricole recommande au Conseil d'appuyer la demande puisque, à son avis, elle ne contrevient pas aux orientations gouvernementales

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Jeannotte
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soit et est favorable au lotissement, à l'aliénation et à l'utilisation à des fins autres qu'agricoles du lot 21-6-2 du cadastre de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu puisque les usages prévus sont conformes au Schéma d'Aménagement et aux orientations gouvernementales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 23. DEMANDES D'APPUI

23.1 M.R.C. d'Antoine-Labelle : pouvoirs de dépenses des C.A. des M.R.C.

Les membres conviennent de ne pas donner suite à cette demande.

23.2 M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau : compétence relative à la sécurité routière

06-06-145

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec, par l'entremise de son vice-président et maire de Maniwaki, a présenté, le 28 mars 2006, un mémoire devant la Commission des transports et de l'environnement, intitulé « La sécurité routière au Québec : les cellulaires au volant, la vitesse excessive, les motocyclettes et les conditions hivernales »;

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, l'Union des municipalités du Québec fait des représentations pour défendre les intérêts des municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec;

ATTENDU QUE les membres du conseil de la M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau ont pris connaissance du point de vue de l'Union des municipalités du Québec portant sur les quatre enjeux de la sécurité routière au Québec, soit : les cellulaires au volant, la vitesse excessive, les motocyclettes et les conditions hivernales;

ATTENDU QUE sur certaines routes de toutes les municipalités locales du Québec et en particulier du territoire de la M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau, il y a une libre circulation de camions lourds qui endommagent les infrastructures routières au détriment des contribuables des municipalités locales;

ATTENDU QU'il y a lieu, de l'opinion des membres du conseil, de supporter la démarche entreprise par l'Union des municipalités du Québec pour revendiquer du gouvernement du Québec, pour et au nom des municipalités locales, la compétence à gérer la circulation de camions lourds sur les routes municipales

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Legendre
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Carrières

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau dans ses démarches dans le but d'appuyer l'Union des municipalités du Québec afin que des modifications législatives soient apportées pour permettre aux municipalités d'adopter un règlement qui forcerait les exploitants et les compagnies faisant du transport lourd à déclarer toutes leurs opérations ayant cours sur le territoire des municipalités concernées et à conclure avec elles des ententes afin d'assurer la protection des chemins municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23.3 M.R.C. de Kamouraska : bâtiments agricoles

06-06-146

ATTENDU QUE le 5 décembre 2000, entrant en vigueur la Loi 132 modifiant certaines dispositions de la Loi sur les architectes;

ATTENDU QUE cette nouvelle législation contraint les municipalités à exiger, à l'égard de la construction ou l'agrandissement des bâtiments agricoles, des plans et devis signés par un architecte alors qu'ils étaient auparavant exemptés;

ATTENDU QUE cette mesure peut avoir une incidence monétaire considérable sur les projets des entreprises agricoles;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi 132, un règlement d'application devrait être adopté par l'Ordre des architectes;

ATTENDU QUE, depuis l'entrée en vigueur de la loi, contrairement à ce qui est prévu à l'article 5.1, le bureau de l'Ordre des architectes n'a pas encore adopté le règlement qui devait déterminer les actes que seul un architecte peut poser ainsi que ceux qui peuvent être posés par des classes de personnes autres que des architectes et qui permettrait ainsi d'exempter la majorité des bâtiments agricoles de détenir des plans et devis signés par un architecte;

ATTENDU QUE l'Ordre des architectes continue à faire pression sur les municipalités pour qu'elles exigent des plans d'architecte pour les bâtiments agricoles

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry
APPUYÉ PAR Madame Cécile Ouellet

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la M.R.C. de Kamouraska dans ses démarches pour demander au gouvernement du Québec ainsi qu'au Ministre de la Justice, monsieur Yvon Marcoux, que les bâtiments agricoles soient exemptés de l'exigence de détenir un plan d'architecte.

DE demander à l'Ordre des architectes d'adopter rapidement un règlement qui exempterait les bâtiments agricoles de l'exigence de détenir un plan d'architecte.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT, madame la conseillère substitut Cécile Ouellet ainsi que messieurs les conseillers Robert Beaudry, Michel Carrières, Jacques Durand, Michel Gilbert, Réal Jeannotte, Gérard Schafroth et Jacques Villemaire ayant voté en faveur de la proposition tandis que messieurs Raymond Billette, Benoit DeGagné, Jean-Guy Legendre et Jean Paquette ont voté contre.

23.4 M.R.C. de Rouville : consultations publiques sur les élevages porcins

06-06-147

ATTENDU QUE, suite à des demandes de ses municipalités, la M.R.C. de Rouville a dû procéder à la tenue de deux assemblées publiques de consultation sur des projets d'élevage porcin, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE l'une des assemblées a donné lieu à l'envoi à la M.R.C. d'une mise en demeure à l'effet d'invalider l'assemblée en raison de l'absence d'un représentant de la Direction de la santé publique;

ATTENDU QUE, suite à une demande de la M.R.C. de Rouville adressée au ministère des Affaires municipales et des Régions à l'effet de répondre à cette mise en demeure et de tenir la M.R.C. indemne de toute réclamation pouvant en résulter, la Direction des affaires juridiques du ministère de la Justice refuse d'acquiescer à cette demande en prétextant que la décision prise par le préfet quant à la poursuite de cette assemblée relève de la M.R.C. et en écartant, de ce fait, les avis unanimes donnés dans ce sens par les nombreux fonctionnaires présents, dont ceux du ministère des Affaires municipales et des Régions;

ATTENDU QUE, par un tel geste, le gouvernement fait la démonstration qu'il ne soutient nullement les municipalités et les M.R.C. dans le cadre d'une procédure de consultation qu'il a lui-même instituée;

ATTENDU QUE, par ailleurs, les assemblées publiques de consultation sur des projets d'élevage porcin tenues par la M.R.C. de Rouville, tout comme plusieurs des autres assemblées de consultation publique tenues ailleurs au Québec, ont dans une très large mesure servi à faire le procès, souvent très houleux, de l'industrie porcine au Québec et n'ont aucunement donné les résultats attendus, contrairement à ce qui est véhiculé par les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales et des Régions et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;

ATTENDU QU'il n'appartient nullement aux élus municipaux d'être mêlés, bien malgré eux, à ce débat sur l'industrie porcine au Québec, mais bien au gouvernement du Québec et à ses ministères concernés;

ATTENDU QUE, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la consultation publique sur les projets d'élevage porcin doit, en principe, porter uniquement sur les mesures d'atténuation devant être exigées par la municipalité visée par le projet lors de l'émission du permis de construction des bâtiments d'élevage et qu'à cet égard, la M.R.C. n'est nullement impliquée dans ce processus d'émission du permis municipal

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Paquette

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la M.R.C. de Rouville dans ses démarches pour signifier à la ministre des Affaires municipales et des Régions que le conseil de la M.R.C. de Rouville considère fort regrettable l'attitude du gouvernement et son manque de soutien eu égard aux poursuites pouvant être entreprises contre une M.R.C. ou une municipalité dans le cadre des consultations publiques sur les projets d'élevage porcin et qu'il n'entend plus, dans l'avenir, tenir d'assemblée publique de consultation sur des projets d'élevage porcin.

DE réclamer du gouvernement du Québec qu'il abroge immédiatement le processus de consultation sur les projets d'élevage porcin prévu à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et, s'il juge opportun de tenir une consultation sur de tels projets, qu'il procède lui-même à cette consultation.

DE transmettre pour appui cette résolution à la Fédération québécoise des municipalités et à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23.5 M.R.C. de L'Érable : remboursement de la T.V.Q.

06-06-148

ATTENDU l'entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités intervenue entre le gouvernement du Québec, la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec;

ATTENDU QUE cette entente semble être à la satisfaction des parties;

ATTENDU QUE les nouvelles mesures financières impliquant directement les M.R.C. sont assez limitées, notamment en ce qui concerne l'absence du remboursement de la T.V.Q. payée par les M.R.C.;

ATTENDU QUE les responsabilités des M.R.C. sont en croissance continue, tout comme les montants de T.V.Q. payés par celles-ci, notamment via de nombreuses prises de compétence dans des domaines, comme l'incendie, les matières résiduelles, les travaux de cours d'eau et autres;

ATTENDU QUE de traiter différemment les M.R.C. des municipalités dans le cadre du remboursement de la T.V.Q. peut influencer la prise de décision concernant toute forme de mise en commun de services via les M.R.C.;

ATTENDU QU'il semble y avoir contradiction entre la volonté de renforcement des M.R.C. et la volonté de donner aux M.R.C. une réelle capacité d'action

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Paquette

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la M.R.C. de L'Érable dans ses démarches dans le but de demander au gouvernement du Québec de rendre admissibles les M.R.C. ainsi que les Régies aux mesures relatives au remboursement de la Taxe de Vente du Québec (T.V.Q.).

QUE cette résolution soit transmise à la Ministre des Affaires municipales et des Régions et à la Fédération québécoise des municipalités pour appui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23.6 Municipalité du Canton d'Orford : intégrité du parc du Mont Orford

06-06-149

ATTENDU QUE la Loi sur les Parcs interdit l'intervention que le gouvernement du Québec s'apprête à comploter, à savoir, la cession des terres sises dans le parc national du Mont Orford;

ATTENDU QUE l'action du gouvernement du Québec, dans le dossier du parc national du Mont Orford, constitue un précédent et met en péril l'intégrité territoriale des parcs nationaux du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton d'Orford s'est prononcée contre les projets du gouvernement du Québec en ce qui concerne le parc national du Mont Orford et, à cet effet, sollicite l'appui de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette
APPUYÉ PAR Monsieur Benoit DeGagné

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu donne son appui à la municipalité du Canton d'Orford et demande au gouvernement du Québec de respecter la Loi des parcs ainsi que l'intégrité du parc du Mont Orford en ne l'amputant pas de son centre et de sa montagne.

DE demander au gouvernement du Québec d'augmenter les aires protégées par les parcs et non les diminuer. Il doit de plus évaluer l'impact qu'aurait la construction de condos sur les réserves d'eau souterraine.

QUE la présente soit transmise au Premier ministre du Québec, monsieur Jean Charest, au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et à la municipalité du Canton d'Orford.

REJETÉE MAJORITAIREMENT, messieurs Raymond Billette, Benoit DeGagné, Gérard Schafroth et Jacques Villemaire ayant voté en faveur de la proposition tandis que madame la conseillère substitut Cécile Ouellet ainsi que messieurs les conseillers Robert Beaudry, Michel Carrières, Jacques Durand, Michel Gilbert, Réal Jeannotte, Jean-Guy Legendre et Jean Paquette ont voté contre.

POINT 24. DIVERS

24.1 Lettre à madame Jocelyne Sauvé, directrice de la santé publique de la Montérégie

À la suite de la présentation de madame Saint-Laurent, faite lors des interventions de l'assistance, portant sur ses inquiétudes face aux usages de productions porcines, les membres du Conseil conviennent d'attendre l'opinion du collège des médecins avant de se prononcer.

Il est convenu d'attendre les informations relatives au collège des médecins, en relation à la présentation faite par madame Saint-Laurent.

POINT 25. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Le président de l'U.P.A. de Rouville, monsieur Ferdinand Berner, communique au Conseil certaines préoccupations environnementales des producteurs agricoles.

POINT 26. CLÔTURE DE LA SÉANCE

06-06-150

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Paquette
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 22 heures 30.

Bernard Roy
Secrétaire-trésorier

Gilles Plante
Préfet